

ROMANS
ADD

ANNE VANTAL

ACTES SUD JUNIOR

Extrait de la publication

PEINE MAXIMALE

PEINE MAXIMALE

“Vingt ans

de prison pour Kolia ! Son frère pourrait-il être condamné si lourdement ? Anna refuse d’y croire. Le jury n’obéira pas aux réquisitions. Mais s’il le fait ? Si, par paresse ou par conviction, les jurés envoient Kolia pour vingt ans en cellule ? Il aura quarante-cinq ans à sa sortie : Anna sent que la tête lui tourne.”

Trois jours au cœur d’un procès. Deux accusés, frère et sœur, et la petite dernière, libre, mais dont le sort va être également scellé. Trois jours seulement – où l’on retient son souffle – pour se forger une intime conviction.

PEINE MAXIMALE

L'auteur remercie Christine L.-D., juriste, qui a bien voulu relire son manuscrit et lui faire part de ses remarques, et Frédéric, comme toujours, pour son indéfectible patience.

www.actes-sud-junior.fr

www.actes-sud-junior.fr/collections/romans_ado/

Éditeur : François Martin.

Conception graphique : Christelle Grossin et Guillaume Berga.

© Actes Sud, 2010

ISBN 978-2-330-01184-0

Loi 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

ACTES SUD 

ANNE VANTAL

PEINE MAXIMALE

*À Pascal Trillat, pour sa fidèle amitié,
et en souvenir de Brigitte.*

MERCREDI 4 MARS
LES PRÉMICES

9 H 12 LÉNA

— PAR ICI, MADEMOISELLE.

Le gendarme en faction devant la porte lui fait signe d'approcher. Elle fait un pas, déplie sa convocation et pose son sac dans le bac en plastique bleu. Un deuxième gendarme, qu'elle n'avait pas encore vu, tend la main vers son passeport.

— Avancez sous le portique, mademoiselle.

C'est le troisième portique en moins de trente minutes. Pourtant, cette fois encore, elle obtempère avec hésitation, comme si elle craignait de déclencher le signal d'alarme. Bien sûr, rien ne sonne. Elle a fait attention de ne rien laisser traîner dans la poche de sa veste. Son téléphone portable, qu'elle vient d'éteindre, est sagement posé à côté du sac.

Le premier gendarme lui rend ses effets avec un sourire encourageant. Il est jeune, sans doute moins de trente ans, et il ne sait encore rien des heures qui vont suivre. Il ignore qui elle est. Il lui jette un coup d'œil rapide, sans manifester d'intérêt particulier, et tourne déjà ses regards vers l'homme en noir qui se

trouve derrière elle. Au-delà, la file d'attente s'allonge.

Elle se place de côté pour attendre cet homme qui l'accompagne. Une fois de plus, elle se sent impressionnée par sa prestance et son aisance générale. Il sait, lui. Il connaît toutes les règles, tous les détours. Elle fera tout ce qu'il demande. Elle ne mettra aucune de ses décisions en question. Son avenir tout entier se trouve entre les mains de cet homme. Elle le sait, mais la douleur est trop grande pour qu'elle s'accorde le droit d'y penser.

Tandis que les gendarmes répètent, pour l'homme vêtu de noir, les mêmes gestes, elle essaie de rassembler son courage. Elle a suivi les conseils qu'on lui a donnés. Elle s'est vêtue sobrement : un pantalon noir, des chaussures classiques presque plates, une chemise blanche, une veste gris pâle qu'elle a achetée l'avant-veille. Pas d'autre bijou que la croix qu'elle ne quitte jamais et qui lui vient de sa grand-mère, mais que personne ne remarquera puisqu'elle est dissimulée sous l'empiècement de la chemise. Elle n'est pas maquillée, on le lui a déconseillé. On lui a dit aussi : "N'ayez pas l'air d'une condamnée. Le noir et le blanc doivent être égayés d'une touche de couleur." En fouillant dans ses tiroirs, elle a trouvé cette écharpe rose pâle qu'elle a enroulée autour de son cou. Elle a aussi relevé ses cheveux sur sa nuque et les a maintenus avec un lien de la même couleur. Elle espère que cela suffira.

Elle s'est réveillée beaucoup trop tôt, juste après cinq heures, et n'a pas réussi à se rendormir. Elle s'est fait un café dans la cuisine. Aucune fenêtre n'était

encore allumée dans l'immeuble d'en face. Elle a pris la tasse brûlante et s'est remise au lit, parce qu'elle avait froid. Elle a tenté d'ouvrir un magazine, mais c'était peine perdue : elle tournait les pages sans comprendre. Alors elle a seulement laissé filer les minutes, en essayant de ne penser à rien, et surtout pas à cette journée de fin d'hiver dont, elle le sait, elle se souviendra à tout jamais, que rien ne viendra jamais effacer de sa mémoire, quelle qu'en soit l'issue. Elle n'a pas pleuré, elle est au-delà de cela, mais son cœur, à présent, a tendance à s'emballer. Elle le sent qui cogne dans sa poitrine. Elle tremble à l'idée d'avancer, d'entrer dans la salle inconnue ; elle frémit en pensant à Kolia, qu'elle n'a pas vu depuis dix-huit mois et qui, lui aussi, va se trouver là, sans doute pas loin d'elle, comme l'a précisé l'homme en noir, mais à qui elle ne pourra pas parler, ni même peut-être sourire. Dans sa tête, les idées se succèdent sans qu'elle parvienne à y mettre de l'ordre, images d'un film noir dont le sens lui échappe, mais dont le suspense la paralyse ; il va pourtant falloir se concentrer. Se concentrer, a dit l'homme en noir, rester vigilante, ne pas perdre son sang-froid, se montrer claire et précise, ne pas faiblir, ne pas reculer, se défendre. Elle pensait avoir peur, elle comprend qu'elle est au-delà de la peur. Elle ne s'appartient plus, elle est un jouet entre les mains des autres.

L'homme en noir en a terminé avec les gendarmes. Son visage paraît tendu, tout à coup. Il la contourne pour passer le premier. Ensemble, ils entrent dans la salle.

9 H 19

KARINE

ELLE SE TIENT, TRÈS RAIDE, sur le banc de bois dont elle ressent déjà l'inconfort. Ses doigts se sont noués autour de l'anse de son sac, qu'elle tripote nerveusement pour s'empêcher de regarder sa montre. Il règne, autour d'elle, un brouhaha feutré. Un gendarme l'a conduite à cette place, près du mur de droite. Les bancs se remplissent à mesure. La convocation indiquait "neuf heures trente précises", mais beaucoup de gens sont, comme elle, arrivés en avance. Elle tente de repérer les visages qu'elle a déjà croisés hier, lors de la journée d'information. Un homme âgé, tout près, avec l'air digne d'un major de l'armée anglaise ; une femme prolixie qui n'a pas cessé, la veille, de parler trop fort ; une toute jeune femme avec un air un peu perdu ; un autre homme au regard vide qui bâille la bouche ouverte. Elle se sent pleine d'appréhension ; elle n'a pas choisi de faire partie de ce groupe, le hasard a décidé, mais elle n'aime pas ça.

La salle est grande, mais pas gigantesque. Elle compte les bancs : dix-sept rangs de part et d'autre

d'une allée centrale. Au-delà, près de l'estrade, se trouvent les espaces réservés.

Elle regarde droit devant, sans oser tourner les yeux vers la gauche. Là se trouve le lieu, vide à cet instant, qui l'effraie plus que tout. Quatre parois vitrées autour d'un enclos. Dans quelques minutes, sans doute, cet espace sera habité. Elle tremble à cette pensée.

Un appariteur s'approche des bancs et murmure quelque chose. L'homme répète les mêmes mots au fur et à mesure, en avançant vers le fond de la salle. Elle comprend qu'il va lui falloir aller jusqu'à cette femme, là-bas, vêtue d'une longue robe noire, et dont elle n'a pas encore saisi l'utilité. Elle s'accroche fermement à son sac et suit avec docilité le troupeau qui se dirige vers la femme.

Derrière un bureau de bois blond, la femme en noir tient ouvert un immense registre. La file s'allonge devant elle. On voit les gens présenter à nouveau leur convocation et leur pièce d'identité. Son tour arrive.

— Vous vous appelez Karine Longuet, vous êtes née le 13 décembre 1973 dans le Vaucluse et vous portez le numéro 37 ?

Elle acquiesce d'un signe de tête.

— Signez ici, s'il vous plaît.

Sa main tremblote. Elle gribouille une signature et retourne à sa place.

Son inquiétude augmente avec les minutes. Qui sait, tout sera peut-être bientôt terminé, si le tirage au sort la laisse tranquille. Elle pense à ses deux enfants,

qu'elle a embrassés ce matin en partant. Noémie a toussé cette nuit. Si une angine se déclare, Noémie aura peut-être de la fièvre. La directrice de l'école laissera un message sur le portable de Karine, comme elle le fait ordinairement lorsqu'un problème survient. Mais Karine, aujourd'hui, ne pourra pas se libérer plus tôt. Cela aussi l'inquiète.

Il y a un mouvement, du côté de la porte d'entrée, et les têtes se tournent avec un bel ensemble. Trois personnes, guidées par l'un des gendarmes, viennent s'installer sur un banc isolé, quelques rangs devant Karine. Eux ont une place à part. Une place dans l'espace réservé. Karine les observe avec curiosité : deux femmes, un homme. On identifie sans peine le couple : trente-cinq ans et, déjà, les traits tirés. La femme surtout, dont le visage reflète une lassitude pénétrante.

Sur la gauche aussi, on s'agite. Au fond de la cage vitrée, une porte s'ouvre. Karine retient son souffle. Un nouveau gendarme passe une tête et disparaît aussitôt. Le temps s'étire.

9 H 21

MAÎTRE ROLAND

LALANDE DE BRÉCOURS

S'IL OSAIT, il se froterait les mains en public. Voici venu l'instant qu'il préfère. Il aime cette sourde excitation qui le saisit à chaque début d'affaire. Il aime le reflet de l'anxiété dans le regard des hommes – et de l'admiration dans celui des femmes. Il a fort belle allure, il vient de le vérifier dans les toilettes pour hommes du premier étage. Cinquante ans, des cheveux argentés encore bien fournis, une élégance naturelle qu'ont renforcée des années de pratique de la mise en scène. Une taille au-dessus de la normale, en plus, qui lui est fort utile dans son métier et lui permet, selon les instants, de se redresser brusquement pour dominer ou de se courber en souplesse pour faire entendre son argument. Il est né pour ce rôle, il s'en est convaincu en vingt-cinq années de métier. Il est vrai que, dès l'enfance, il s'est montré brillant : un premier de la classe qui paraissait réussir sans effort. Lorsqu'il a annoncé qu'il ferait son droit, il a senti une pointe de déception chez son père : on aurait sans doute préféré Polytechnique ou Normale Sup'. Sa

famille a tout de même organisé une petite fête lorsqu'il est devenu le plus jeune avocat inscrit au barreau de Paris. On lui promettait un bel avenir, il n'a pas failli. Au fil des ans, il s'est affirmé comme l'un des avocats qui comptent. Les journaux n'en finissent pas de le citer. On se l'arrache. Son cabinet emploie dix-huit personnes, de sa secrétaire efficace et dévouée, collaboratrice de la première heure, à la dernière petite stagiaire qu'il aurait aimé convoquer dans son lit (mais il y a bien longtemps qu'il a cessé de prendre ce genre de risque).

Pour aujourd'hui, il connaît le dossier. Il est prêt à défendre brillamment ceux qui l'emploient. Quant à les juger, ce n'est pas son rôle, d'autres vont s'en charger. Le jeune homme risque gros. La fille moins, bien entendu, mais il serait souhaitable d'arracher un acquittement. Ce sera difficile, mais pas impossible. Personne ne peut prévoir comment se comportera un jury, il le sait d'expérience.

Il ouvre sa sacoche en jetant un coup d'œil à sa montre. On commencera en retard, comme toujours.

9 H 27

AGNÈS

ELLE AIMERAIT SE SOUSTRAIRE aux réflexions ambiguës de sa voisine, une femme nettement plus âgée qu'elle, qui n'a pas cessé de parler à mi-voix depuis qu'elle est entrée. Mais il n'y a rien à faire, sinon murmurer, à intervalles réguliers, "chut, chut !" en tendant le cou dans une autre direction. Jusqu'ici, cela n'a donné aucun résultat, et la femme près d'elle a continué à pérorer de sa voix haut perchée.

Derrière le bureau de bois clair, une femme vêtue d'une robe d'avocat lui demande ses papiers.

— Vous êtes Agnès Vuillard, née le 14 octobre 1961 à Paris, vous portez le numéro 7 ? Signez ici, s'il vous plaît.

Elle signe d'une main ferme. Elle est presque heureuse d'être ici, cela promet d'être intéressant. Elle retourne à la place qu'on lui a assignée et attend.

Elle regarde autour d'elle. Trois personnes viennent d'arriver : une avocate entre deux âges et un couple ; ils ont pris place sur le banc des parties civiles. Ce sont eux les victimes. Elle le sait parce

qu'elle a écouté attentivement les indications qui lui ont été données hier, au moment de la journée d'information. Le président de la Cour et l'avocat général ont passé plusieurs heures à expliquer aux futurs jurés comment s'organisait un procès. Tout est prévu ici, de l'agencement des sièges au déroulement parfaitement ordonnancé des différentes étapes.

Même le plan de ce lieu obéit à des lois mystérieuses. La salle est coupée en deux par une allée centrale. On entre par le fond. Sur les rangées de bancs, le public des curieux, quelques journalistes, et le groupe des citoyens qui, peut-être, vont devenir les jurés de l'affaire. On tirera au sort parmi eux, tout à l'heure. À l'avant, sur la droite, le banc des parties civiles. Sur la gauche, le box de l'accusé avec ses parois vitrées et, juste devant, la table de l'avocat de la défense. Sur les côtés, la greffière en robe noire, qui vient de vérifier les convocations, fait face à l'avocat général. Et face au public, sur une estrade, se trouve la longue table où, dans quelques minutes, prendront place le président de la Cour, ses deux assesseurs et les neuf jurés tirés au sort. Pour le moment, les douze fauteuils sont vides.

Agnès, comme la plupart des gens, n'a jamais assisté à un procès d'assises. Bien sûr, elle en connaît les grandes lignes pour avoir suivi à l'occasion une affaire ou une autre qui défrayait la chronique. Lorsque sa propre convocation lui est parvenue, il y a six semaines, elle est restée abasourdie : elle faisait partie de la liste des citoyens appelés à être jurés au cours de la session de mars devant la cour d'assises de Paris.

Le courrier l'a prise par surprise, et l'a d'abord laissée atterrée, tant elle se sentait peu à même de tenir ce rôle. Elle qui, depuis plus de vingt ans, enseigne des rudiments de littérature française à des élèves de seconde, reculait instinctivement : pas faite pour juger, pensait-elle d'elle-même. Mais elle n'a pas eu le choix. Aucune maladie sérieuse, aucun empêchement majeur ne l'autorisaient à se soustraire à cette obligation.

En six semaines, la surprise et l'inquiétude légitime ont laissé place à une nouvelle sorte d'intérêt. Un peu d'orgueil, aussi : après tout, il n'est pas donné à tout le monde de prendre part à un procès d'assises. Autant accepter les choses calmement, en se promettant de faire de son mieux. C'est ce qu'elle est en train de se dire, pour la centième fois depuis hier, en observant avec un rien d'agacement que le bavardage de sa voisine n'a pas cessé et qu'autour d'elle se manifestent de petits signes d'impatience : l'attente est longue, et le box de l'accusé toujours vide.

9 H 32

LOUIS

ILS SONT EN RETARD, évidemment. C'est ce que se répète Louis, en fixant le cadran de sa montre avec exaspération. Et ça ne va sûrement pas commencer tout de suite, puisque l'accusé n'est pas arrivé. Le bruit court, du côté des gendarmes, que le fourgon pénitentiaire qui l'amène de la prison de Fleury est coincé dans les embouteillages matinaux de l'autoroute A6. Incroyable ! pense Louis, très énervé. Ils pourraient utiliser un gyrophare, tout de même, et griller les feux, non ? On ne va quand même pas passer toute la matinée à les attendre !

Depuis hier, Louis n'a qu'une hâte, en finir. Sa convocation porte le numéro 40 : il est le dernier de la liste des jurés titulaires. Parmi ceux-ci, neuf seront tirés au sort tout à l'heure. Une chance sur quatre à peine, si tout le monde s'est présenté, évalue Louis, mais il n'est pas tout à fait certain de la justesse de son raisonnement, car il a toujours détesté les calculs de probabilité. S'il y a une justice, il sera épargné et rentrera à la maison pour le déjeuner.

Louis en est convaincu : il a mieux à faire que s'occuper du cas d'un vulgaire voleur devenu kidnappeur d'enfant. D'ailleurs, Louis ne trouve aucun intérêt aux voleurs ou aux kidnappeurs. Sale engeance, qui ne mérite même pas le temps perdu en procès. Dire qu'autrefois on pouvait, par une simple condamnation à mort, se débarrasser définitivement de toute cette boue humaine qui encombre la société ! Ah, comme il regrette l'heureuse époque de son grand-père, par exemple, qui pouvait faire fortune sans se soucier de fiscalité ou s'illustrer à la guerre. C'est cela qu'il lui faudrait, à Louis : un joli conflit, qui lui offrirait un statut de héros. Au lieu de quoi, il végète en terminant tardivement un mastère d'économie financière avant d'intégrer l'entreprise familiale. La vie l'ennuie déjà, et tout ce temps perdu. Voilà, maintenant, cinq minutes de retard. Insupportable pour lui qui abhorre toute forme de délai. Il bout, en dedans, comme une cocotte-minute. Si jamais le hasard le désigne et qu'il devient effectivement juré, l'accusé ne perd rien pour attendre : il paiera, aussi, pour ces minutes gâchées.

9 H 42 LÉNA

LE CŒUR LUI A MANQUÉ au moment de s'asseoir. Jusque-là, elle pouvait passer pour une citoyenne ordinaire. Mais elle a suivi maître Lalande jusqu'à la table des avocats. Elle a dû prendre place sur la petite chaise prévue précisément pour elle, juste devant cette table où s'installe maintenant l'homme de loi. Une chaise de bois, toute simple, qui déborde un peu sur l'allée centrale. Bien en vue. À mourir de honte.

Telle est la place assignée à Léna. Non qu'elle soit avocate, certainement pas. Elle porte, dans cette affaire, le sombre titre de complice. Accusée de complicité, dans une affaire d'enlèvement et de séquestration d'enfant. Elle n'est pas soupçonnée d'avoir participé à la tentative de vol, seulement au kidnapping. Voleuse d'enfant. Voilà ce qu'elle est devenue : une bête immonde.

Léna n'a pas séjourné en prison. Bien sûr, elle a connu l'indignité de l'arrestation, des interrogatoires et de la présentation devant un juge d'instruction. Mais finalement, on l'a laissée libre. Enfin, partiellement

libre : sous contrôle judiciaire, comme ils disent. Libre de se présenter, deux fois par mois, au commissariat. Libre de ne pas quitter le territoire national. Libre de ne rien commencer, ni emploi ni études, de peur de devoir tout interrompre à l'issue du procès. Elle n'est pas en prison, mais elle est accusée. Dans trois jours, si le jury populaire la reconnaît coupable, elle sera incarcérée. Comme Kolia, qui pourrit en détention depuis un an et demi sans qu'elle ait obtenu l'autorisation de le voir, ou de lui parler, ou même de lui écrire. Kolia, son frère aîné. Kolia qui l'a jetée dans cette tourmente.

Malgré elle, elle est saisie d'une bouffée d'amertume. Dans les moments les plus noirs, qui sont aussi les plus fréquents, elle songe au suicide : sa vie est gâchée. Elle ne se soucie guère de ses parents, tenus hors de tout cela. Mais comment ajouter encore à la peine d'Anna ? Anna est jeune, elle s'en sortira. Peut-être.

Léna se tient bien droite, adossée aux barreaux inconfortables de la petite chaise. Sur sa gauche, maître Lalande fait glisser les papiers du gros dossier avec un froissement audible. Les têtes se tournent vers lui, elle en a conscience, et lui aussi. Il est bel homme, mais il le sait, et cela gâche un peu le charme de ses tempes. Léna croise les jambes, d'un mouvement instinctif, et les décroise aussitôt, de peur que sa posture ne soit interprétée comme une forme de désinvolture. Elle est entrée dans la salle en soutenant son regard haut devant elle, sans chercher à repérer, dans la foule présente, un visage connu. Elle ne veut pas

savoir qui est venu, des amis, des connaissances ou des voisins attirés par le tapage du procès. Elle a serré Anna dans ses bras, tout à l'heure, et tenté de la tranquilliser. En vain, sans doute : Anna n'est pas dupe de ces paroles lénifiantes et mensongères, de ces baisers légers qui ne masquent pas l'angoisse.

Léna s'en veut de réfléchir tant sur elle-même. Kolia devrait occuper le premier rang de ses pensées. Il risque... Combien, déjà ? Maître Lalande le lui a avoué : la peine maximale prévue pour le crime est de trente ans de réclusion. Maître Lalande s'est aussitôt repris : il ne fallait pas sombrer dans le pessimisme, on n'en arriverait jamais à de telles extrémités. Garder confiance (Mais en quoi ? En lui, en son collègue, brillants avocats tous les deux ?), marcher tête haute, ne pas s'avouer vaincu avant le verdict. Et même après : on pourrait toujours faire appel, si la sentence paraissait disproportionnée. D'accord, avait murmuré Léna terrassée. Depuis, la tête lui tournait et son estomac rejetait régulièrement la nourriture qu'elle tentait d'avaler. Elle avait certainement perdu du poids : son pantalon glissait bas sur ses hanches.

Très lentement, Léna coule un regard vers le banc des parties civiles. Elle voit les trois personnes de biais. L'avocate, une belle femme, elle aussi : un physique avantageux serait-il la norme chez les gens de robe ? Un peu plus loin, un homme et une femme, devinés de profil, blottis l'un contre l'autre. Un instant, Léna entrevoit le visage de la femme, chiffonné, défait, vaincu, abîmé. Vrai visage de victime.

Léna se détourne. Voir ces gens lui est insoutenable, quand elle imagine leur malheur. Elle craint de pleurer. Nerveusement elle croise les jambes, puis les décroise.